

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° RCA25 210003

AVIS est, par la présente, donné que, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 mars 2025, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

Règlement RCA25 210003

***Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025)
(RCA24 210012)***

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, le tout, conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 12 mars 2025.

Stephanie Zhao Liu (original signé électroniquement)

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement